

Bretagne, Finistère
Camaret-sur-Mer

Espace portuaire de Camaret-sur-Mer

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004028

Date de l'enquête initiale : 2006

Date(s) de rédaction : 2006

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : port

Appellation : port de Camaret

Parties constituantes non étudiées : maison, immeuble, hôtel, atelier, usine, cale

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Le port de Camaret-sur-Mer s'est développé sur un site protégé des houles du large par un sillon de galets de 900 m de long. Ce plan d'eau abrité à l'entrée du goulet de Brest, bras de mer difficilement praticable à marée descendante en raison des forts courants de marée, est naturellement devenu un port de relâche privilégié sur la route de Brest. Sa localisation stratégique, à l'extrémité de la presqu'île de Crozon, lui permet également de capter les flux entre le nord et le sud de la Bretagne, en servant notamment de refuge aux marins en difficulté lors de violents coups de vent en mer d'Iroise. Un petit centre urbain, initialement habité par des pêcheurs, va progressivement se développer en arrière du port. Dans un premier temps, la pêche côtière et le cabotage ne nécessitent pas d'aménagements spécifiques. La place Saint Thomas, au coeur du quartier de pêcheurs et d'armateurs du Notic, constitue le centre d'échanges commerciaux de la ville. Du 16^e siècle jusqu'au milieu du 19^e siècle, Camaret est un port tranquille vivant essentiellement de la pêche saisonnière et du cabotage. Seul le Sillon a été renforcé par une digue (1813-1815). Il sera ensuite allongé par un môle en 1845. En raison de l'essor de la pêche sardinière et de la construction navale sur le Sillon, l'espace portuaire est élargi au milieu du 19^e siècle par la construction du quai Toudouze. Dans la deuxième partie du 19^e siècle, un chemin d'accès permettant de relier ce quai au hameau du Styvel (quai Vauban), jusque-là isolé par une pointe rocheuse, est construit puis remanié. La falaise sera de nouveau entamée en 1906 afin d'y construire de nouvelles habitations en raison du surpeuplement du quartier du Notic. Dans les années 1870, le développement de la pêche à la sardine permet la multiplication des chantiers de construction sur le Sillon (8 au total) et des conserveries, au Notic et au Styvel. En 1896, 344 personnes, essentiellement des femmes, soit plus de 17 % de la population, travaillent dans ces conserveries. A la même époque, 150 chaloupes sardinières à 2 mâts mouillent dans le port de Camaret. La raréfaction des sardines dans les eaux locales entre 1902 et 1908 se traduit par une crise économique qui pousse les pêcheurs à se diversifier, à l'instar de ce qui s'effectue déjà dans d'autres ports bretons. Depuis quelques années, certains pêcheurs pêchaient déjà des langoustes au large de Belle-Île ou les achetaient en Espagne pour les commercialiser. La découverte de nouveaux gisements au large des Sorlingues ou îles Scilly (Cornouailles anglaise) en 1900 favorise cette mutation et l'amélioration des bateaux. La première forme de langoustier construite à Camaret est le sloup ponté, qui permet d'aller pêcher plus loin, jusqu'aux côtes portugaises. Dans les années 1910, le dundee, jusqu'ici utilisé pour la pêche au thon, fait également son apparition. La Belle Etoile, construite en 1938 et dont une réplique mouille aujourd'hui dans le port de Camaret, en constitue un bon exemple. En 1914, Camaret devient le premier port langoustier d'Europe avec 158 unités et près de 900 pêcheurs langoustiers. Après la Première Guerre Mondiale, les fonds s'épuisent et de nouveaux gisements sont trouvés vers le nord, au large des côtes

irlandaises et écossaises (Hébrides), et au sud, dans les eaux marocaines et mauritaniennes. La construction de la voie ferrée Camaret-Châteaulin en 1925 permet l'approvisionnement du marché commercial parisien. Entre 1949 et 1956, un terre-plein de 37 000 m² et un quai de 400 m sont construits dans le prolongement du quai Kléber. Ce quai, baptisé Téphany, est également pourvu d'un môle, d'une fabrique à glace et de hangars, dont une criée. Dans le même temps, en 1954, le patron Camarétois Louis Callec commence à pêcher la langouste rose au casier en Mauritanie, la langouste verte étant pêchée jusqu'ici au filet. Cette innovation relance la construction de langoustiers, avec installations frigorifiques, dans les chantiers. Les zones de pêche sont même élargies à l'Amérique du Sud, mais l'exploitation à outrance des fonds conduit le Brésil, le Maroc et la Mauritanie à étendre leurs eaux territoriales. Le déclin est alors inévitable à la fin des années 1980. Malgré la modernisation de la criée en 1988, l'activité périclité et la criée ferme en 1994. Aujourd'hui, le quai Téphany accueille quelques entreprises, le transit passager estival vers les îles du Ponant et constitue désormais la zone d'amarrage des quelques bateaux de pêche restants (11 navires dont le port d'exploitation principal est Camaret en 2003). Les bateaux de plaisance constituent désormais l'essentiel de la flotte camarétoise. Ils mouillent sur pontons dans les ports du Notic et du Styvel, au fond de l'anse, ou le port Vauban, à l'extrémité du Sillon. 450 emplacements sont disponibles.

Période(s) principale(s) : 18e siècle, 19e siècle, 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 16e siècle, 17e siècle

Description

Plusieurs ensembles bâtis hétérogènes, qui existaient déjà à la fin du 19e siècle, peuvent se dégager de l'espace portuaire de Camaret (voir document 1) : - le Sillon, qui abrite la chapelle Rocamadour, la tour Vauban et des chantiers de construction notamment ; - le hameau du Styvel, à la base du Sillon ; - le front portuaire Toudouze homogène datant du milieu du 19e siècle ; - le quartier du Notic, zone urbanisée en arrière du front portuaire Toudouze (rue Dixmude, rue de Reims, rue de Bruxelles...) ; - le front portuaire Kléber, à l'est du front portuaire Toudouze. A ces ensembles, l'on peut rajouter plusieurs éléments isolés comme le secteur de l'Abri du Marin et la zone portuaire Téphany, à l'extrémité orientale du port, construite plus tardivement.

Éléments descriptifs

Références documentaires

Bibliographie

- LASTENNET, Yann. **La mutation de la pêche à Camaret : de la sardine à la langouste (1870-1920)** . Mémoire de Maîtrise d'Histoire : Université Rennes 2, 1998. p. 125-127
- **Candidature Pays d'Art et d'Histoire, Presqu'île de Crozon**. Crozon : Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon, 2001. 144 p
- GALIFOT, Agnès. **Le port de Camaret**. Crozon : Le Presqu'ilien, 2002, n° 99. p. 22-23
- IFREMER. **Synthèses de l'activité 2003 des navires de pêche du quartier maritime de Camaret**. Brest : Système d'Informations Halieutiques - Ifremer, 2005. 8 p
- AMGHAR, Julien. **Les petits ports et les usages du littoral en Bretagne au XIXe siècle**. Thèse d'Histoire : Université de Bretagne Sud, Lorient, 2006, 2 vol. p. 200-203 (thèse) et p. 33-38 (annexes Inventaire général vol. I)
- **Annuaire Nautisme 2006**. Bussy-St-Georges / Neyron : ed. Chabassol / éd. du Plaisancier, Guides Chagnon, 2006. p. 222

Périodiques

- KERDREUX, Jean-Jacques. **Camaret en 1831**. Crozon : Avel Gornog, 1995, n° 3. p. 4-8
- LASTENNET, Yann. **Toutes voiles dehors**. Crozon : Le Presqu'îlien, 2000, n° 77. p. 4-5

Annexe 1

Annexe : **Organisation spatiale de l'espace portuaire complexe de Camaret-sur-Mer**

Annexe 2

Annexe : **Les enjeux de gestion dans l'espace portuaire complexe de l'espace portuaire de Camaret-sur-Mer**

Annexe 3

Annexe 3 : **L'espace portuaire de Camaret en 1831**

Annexe 4

Annexe 4 : **L'espace portuaire de Camaret en 1880**

Annexe 5

Annexe 5 : **L'espace portuaire de Camaret en 1960**

Annexe 6

20082908268NUC : Archives départementales du Finistère, 2 FI 22/186.

20082908280NUC : Archives départementales du Finistère, 2 FI 22/33.

20082908281NUC : Archives départementales du Finistère, 2 FI 22/39.

20082908279NUC : Archives départementales du Finistère, 2 FI 22/30.

20072908557NUCA : Musée d'Orsay, Non coté.

20072908559NUCA : Musée d'Orsay, Non coté.

20072908581NUC : Collection particulière, Non coté.

Données complémentaires

Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

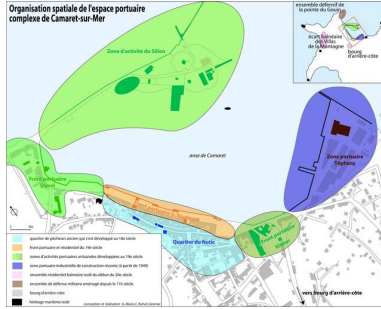
REFC	CAM38
THPA	Vie des populations littorales ; Transit terre/mer ; Activités artisanales et industrielles liées à la mer ; Production primaire et commercialisation des produits de la mer ; Défense militaire des côtes ; Signalisation et surveillance des côtes

PROJ	La Tour Vauban a été classé au patrimoine mondial de l'Unesco en 2007. Elle pourrait participer à la mise en valeur de l'ensemble du Sillon, voire même de l'espace portuaire. Les pouvoirs publics envisageraient d'apporter des améliorations à la structure du quai Kléber, et du même coup, d'en modifier le tracé afin de bénéficier d'un espace de circulation plus important. Le terre-plein de la zone portuaire Téphany va être également réaménagé : des hangars désaffectés ont été détruits ou vont l'être pour laisser place à un parking pour le transit passagers vers les îles et les touristes visitant le port de Camaret.
DREC	souvent cité
INGP	intérêt de mémoire ; intérêt paysager et pittoresque ; intérêt technique ; intérêt artistique

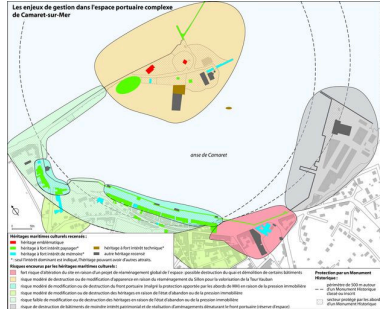
RECO

Site de défense à l'entrée de la rade de Brest, port de pêche sardinier, puis premier port langoustier d'Europe, le port de Camaret-sur-Mer présente un grand intérêt patrimonial au plan de la défense militaire des côtes, de la pêche et de la construction navale qui lui fut liée. C'est un port relativement bien conservé dans son aspect hérité de la période fin du 19^e-début du 20^e siècles, possédant deux édifices classés sur le Sillon : la chapelle Notre-Dame-de-Rocamadour et la tour Vauban. C'est aussi un port actuellement en rapide transformation. Le changement d'usage de cet espace, devenu presque exclusivement récréatif, touristique et plaisancier, allié à la forte pression foncière s'exerçant actuellement sur les littoraux et les petits ports jugés « pittoresques », induit des menaces sur le capital patrimonial de cet espace. Dans le dessein de promouvoir Camaret-sur-Mer en haut lieu patrimonial de la défense littorale et de la pêche artisanale à la langouste, il est nécessaire, non seulement de conserver ce port dans son état actuel, mais de le restaurer et de l'aménager dans l'esprit qui a présidé aux constructions de la période de son essor économique et démographique maximum lié à la pêche. Compte tenu de la richesse de ses héritages maritimes et des qualités paysagères de ce port qui sont unanimement et internationalement reconnues, l'objectif global qui préside à l'élaboration des recommandations énoncées par l'Observatoire du patrimoine maritime culturel est de démontrer que Camaret-sur-Mer est à la fois un site remarquable de défense et le type même de petit port breton développé avant les mutations des années 1960. Aussi, d'un point de vue de la mise en valeur patrimoniale globale du site, il importe de ne pas se limiter à sa seule fonction historique de défense (qui vient d'être internationalement reconnue par le classement patrimoine de l'humanité de la Tour Vauban en 2008) mais d'élargir protection et mise en valeur patrimoniale à l'ensemble du site portuaire, depuis le Sillon jusqu'au quai Téphany. Le port de Camaret s'est en effet développé quasi totalement, depuis 17^e siècle, sous l'impulsion conquérante de l'activité de pêche. Il est donc important de promouvoir Camaret-sur-Mer en tant que tel et de s'attacher à le restaurer et à le faire évoluer dans sa qualité de port de pêche pour lui donner aussi dans ce domaine la dimension européenne patrimoniale qui lui revient incontestablement. L'économie touristique et résidentielle qui prévaut aujourd'hui aurait tout à y gagner. Dans un esprit de développement durable, les héritages culturels liés à la pêche certes moins prestigieux que ceux liés à la défense, mais qui ont créé l'espace portuaire que nous connaissons aujourd'hui, au lieu d'être détruits ou ignorés, doivent être considérés, entretenus et mis en valeur, comme autant d'atouts techniques, historiques et paysagers, d'intérêt aussi fondamental que l'héritage défensif majeur de la Tour Vauban. C'est donc sur ce double héritage militaire et halieutique que les décideurs doivent construire l'avenir de ce lieu à la fois unique et exemplaire. Dans cet objectif, plusieurs types de recommandations d'ensemble peuvent être faites, en particulier pour la zone portuaire et son bourg d'arrière-côte (voir document 2). La principale recommandation est d'interrompre la logique de réaménagement au coup par coup qui prévaut actuellement, pour privilégier la restauration de l'existant au plus près de l'esprit portuaire de Camaret-sur-Mer au moment du plus fort dynamisme de la pêche (1840-1960). Pour éviter une banalisation du port de Camaret, une politique d'aménagement avec une réelle perspective d'ensemble doit être conduite par la municipalité. Plusieurs outils sont disponibles. Dans un premier temps de protection, le Plan Local d'Urbanisme, actuellement en cours d'élaboration, pourra être enrichi d'un volet patrimonial à la hauteur de la qualité exceptionnelle des héritages maritimes du site, en utilisant l'article L123-1-7 du code de l'urbanisme sur la « protection paysagère ». Cet article intègre la notion de protection paysagère, en permettant d'identifier et de localiser les éléments de paysage et de délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et de définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection. Dans un second temps et en complément impératif à cette première mesure, la commune de Camaret-sur-Mer devra mettre en place une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP), afin de donner la cohérence et l'efficacité nécessaires à un projet d'ensemble destiné à aménager et à promouvoir le site sur le long terme. En parallèle, l'établissement d'une charte municipale de mise en valeur portuaire est souhaitable pour l'ensemble camarétois. Cette charte devrait comprendre un chapitre de recommandations précises adaptées à chaque partie du front portuaire urbanisé, incluant des

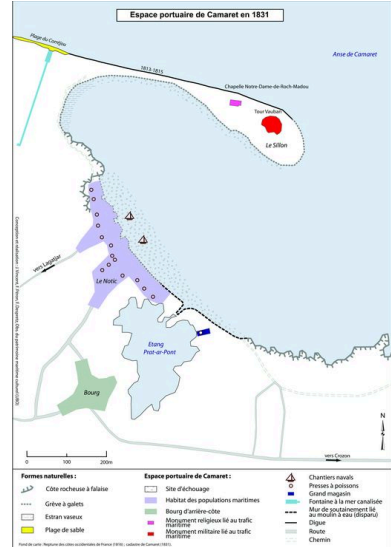
Illustrations



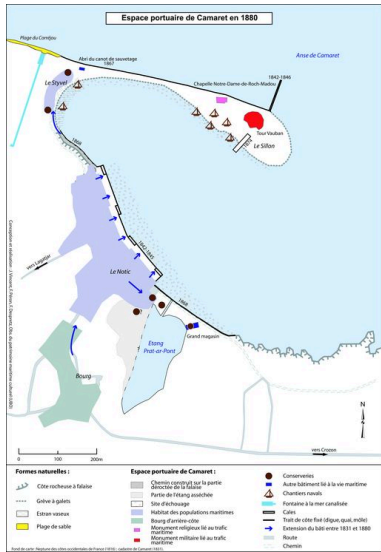
Organisation spatiale de l'espace portuaire de Camaret-sur-Mer (voir annexe 1)
Phot. Guillaume Marie,
Phot. Clotilde Buhot
IVR53_20072908558NUC



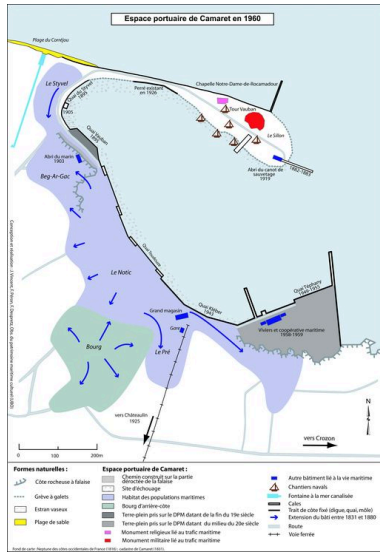
Les enjeux de gestion sur l'espace portuaire de Camaret-sur-Mer (voir annexe 2)
Phot. Guillaume Marie,
Autr. Guillaume Marie
IVR53_20072908580NUC



L'espace portuaire de Camaret en 1831 (voir annexe 3)
Phot. Johan Vincent,
Phot. Françoise Péron,
Phot. Florence Despretz
IVR53_20092909037NUC



L'espace portuaire de Camaret en 1880 (voir annexe 4)
Phot. Johan Vincent,
Phot. Françoise Péron,
Phot. Florence Despretz
IVR53_20092909038NUC



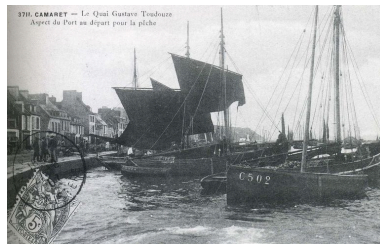
L'espace portuaire de Camaret en 1960 (voir annexe 5)
Phot. Johan Vincent,
Phot. Françoise Péron,
Phot. Florence Despretz
IVR53_20092909039NUC



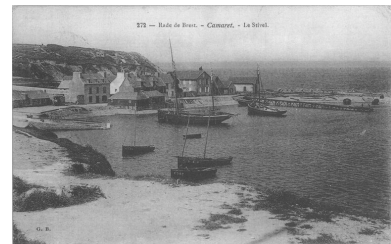
Carte postale : vue générale ancienne du port de Camaret
Phot. Archives départementales du Finistère
IVR53_20082908268NUC



Carte postale : Le port
Phot. Archives départementales du Finistère



Carte postale 1907 : Le quai Toudouze, aspect du port au départ pour la pêche



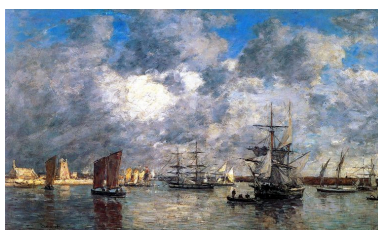
Carte postale : Le Stivel
Phot. Archives départementales du Finistère

IVR53_20082908280NUC



Carte postale : Retour de
pêche à Camaret-sur-Mer
Phot. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20082908279NUC

Repro. Florence Desprez,
Autr. Chantal Mammani
IVR53_20072908577NUCB

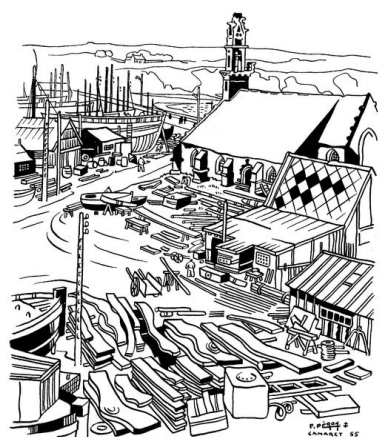


Le Port de Camaret,
Eugène Boudin, 1872
Phot. Auteur inconnu,
Autr. Eugène Boudin
IVR53_20072908557NUCA

IVR53_20082908281NUC



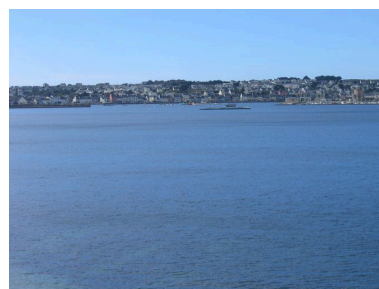
Rayons du soir port de
Camaret, Charles Cottet, 1892
Phot. Auteur inconnu,
Autr. Charles Cottet
IVR53_20072908559NUCA



Les chantiers navals du Sillon
de Camaret, Pierre Péron, 1955
Phot. Pierre Péron, Repro.
Guillaume Marie, Autr. Pierre Péron
IVR53_20072908581NUC



Vue de l'espace portuaire
de Camaret-sur-Mer depuis
la pointe du Grand Gouin
Phot. Lénéaig L'Aot
IVR53_20072908566NUCA



Vue générale de l'espace
portuaire de Camaret
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908326NUCA



Ports de plaisance du Styvel (premier
plan) et du Notic (second plan)
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908397NUCA



Ports de plaisance Vauban
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908284NUCA



Zone d'activités du Sillon
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908333NUCA



Front portuaire Styvel
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908345NUCA



Zone portuaire Téphany
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908331NUCA



Tour Vauban
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20082908260NUCA



Langoustier La Belle Etoile
Phot. Agnès Galifot
IVR53_20062908357NUCA

Front portuaire Toudouze
Phot. Françoise Péron
IVR53_20062908402NUCA



Place Saint Thomas au
coeur du quartier du Notic
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908299NUCA



Cimetière de bateaux
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908325NUCA



Grue à mâter du front
portuaire toudouze

Front portuaire Kléber
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908332NUCA



Rue de Dixmude
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908296NUCA



Ateliers de chantier naval Le Mérour
Phot. Françoise Péron
IVR53_20062908393NUCA



Maison du 9 rue de Dixmude
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908466NUCA

Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908341NUCA



Abri du Marin
Phot. Françoise Péron
IVR53_20062908378NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine maritime culturel de la commune de Camaret-sur-Mer (IA29004014) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer

Les ports de Bretagne (IA29132231)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Abri du Marin, rue de l'Abri-du-Marin (Camaret-sur-Mer) (IA29004019) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer, rue de l'Abri-du-Marin

Front portuaire du Styvel (Camaret-sur-Mer) (IA29004021) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer

Front portuaire Kléber (Camaret-sur-Mer) (IA29004031) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer

Front portuaire Toudouze (Camaret-sur-Mer) (IA29004033) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer

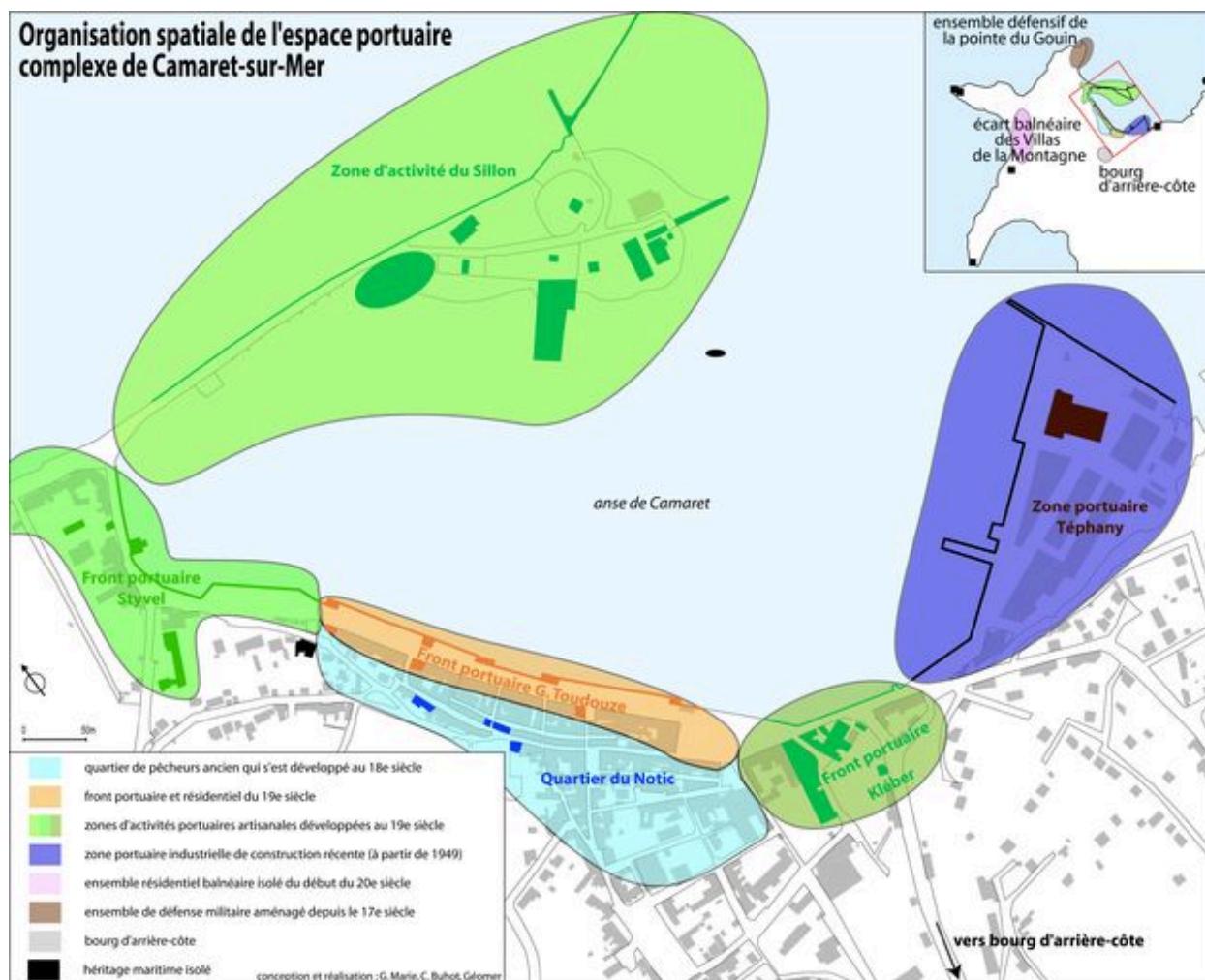
Quartier du Notic (Camaret-sur-Mer) (IA29004030) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer

Secteur urbain : zone d'activités du Sillon (Camaret-sur-Mer) (IA29004029) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer

Zone portuaire Téphany (Camaret-sur-Mer) (IA29004032) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer

Auteur(s) du dossier : Guillaume Marie

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Organisation spatiale de l'espace portuaire de Camaret-sur-Mer (voir annexe 1)

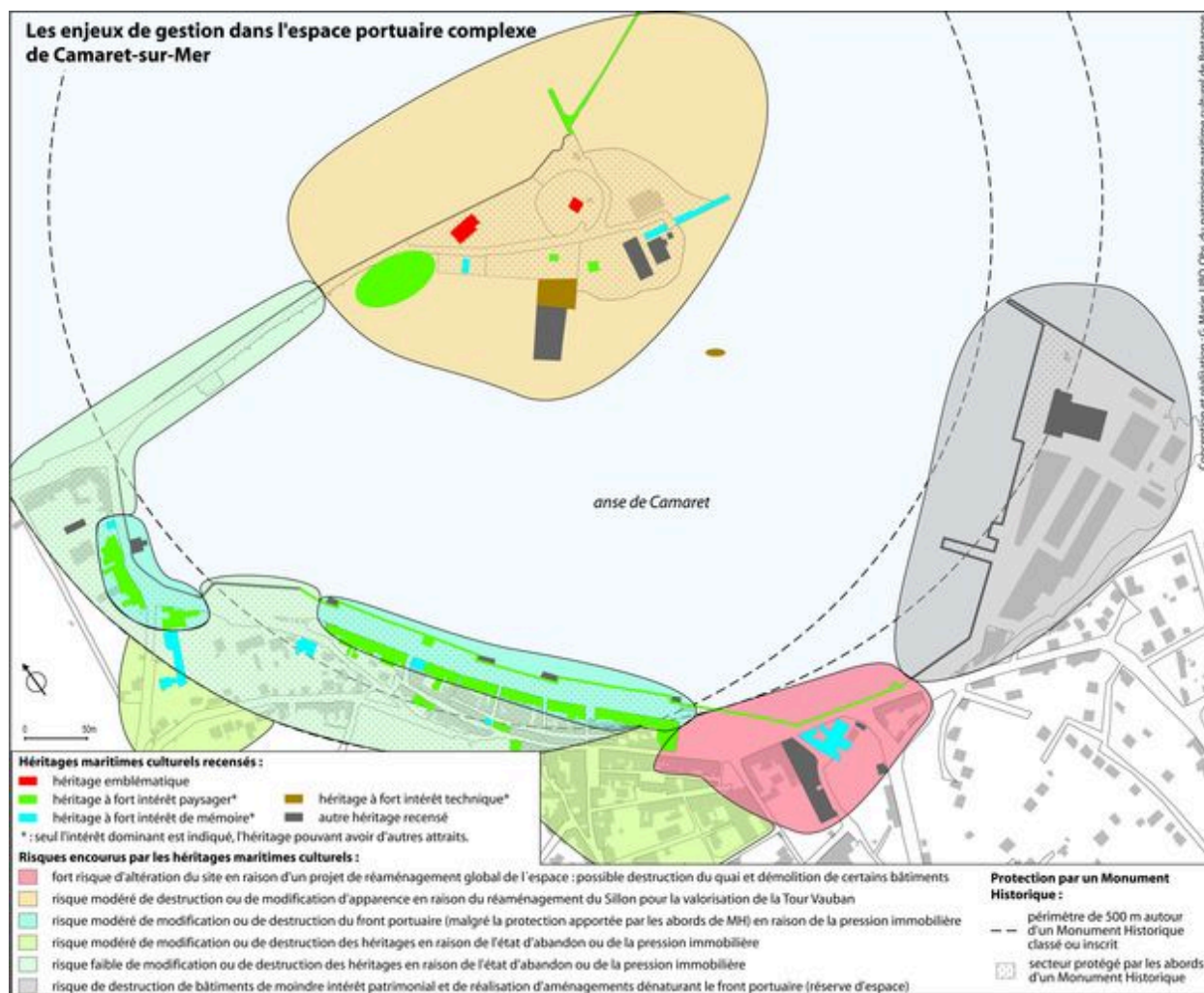
IVR53_20072908558NUC

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie, Auteur de l'illustration : Clotilde Buhot

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les enjeux de gestion sur l'espace portuaire de Camaret-sur-Mer (voir annexe 2)

IVR53_20072908580NUC

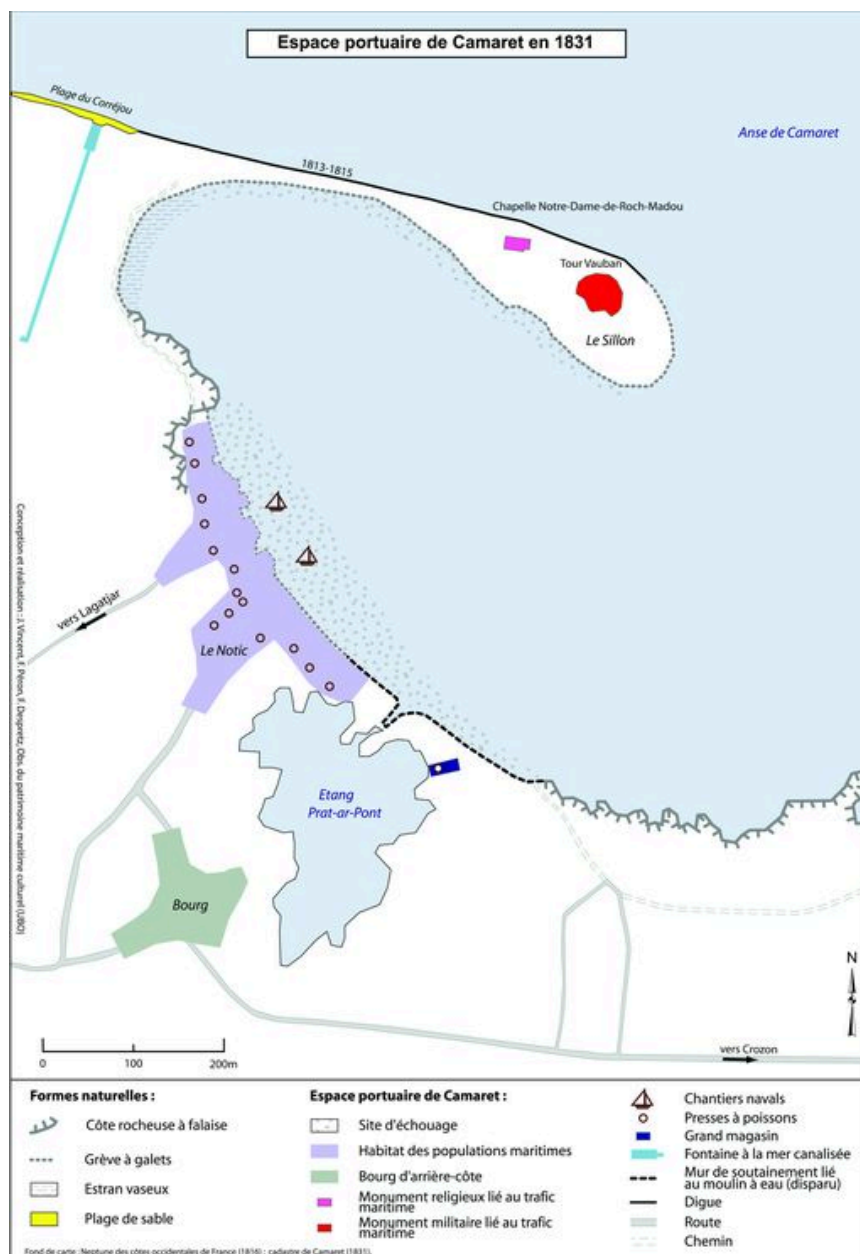
Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

Auteur du document reproduit : Guillaume Marie

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'espace portuaire de Camaret en 1831 (voir annexe 3)

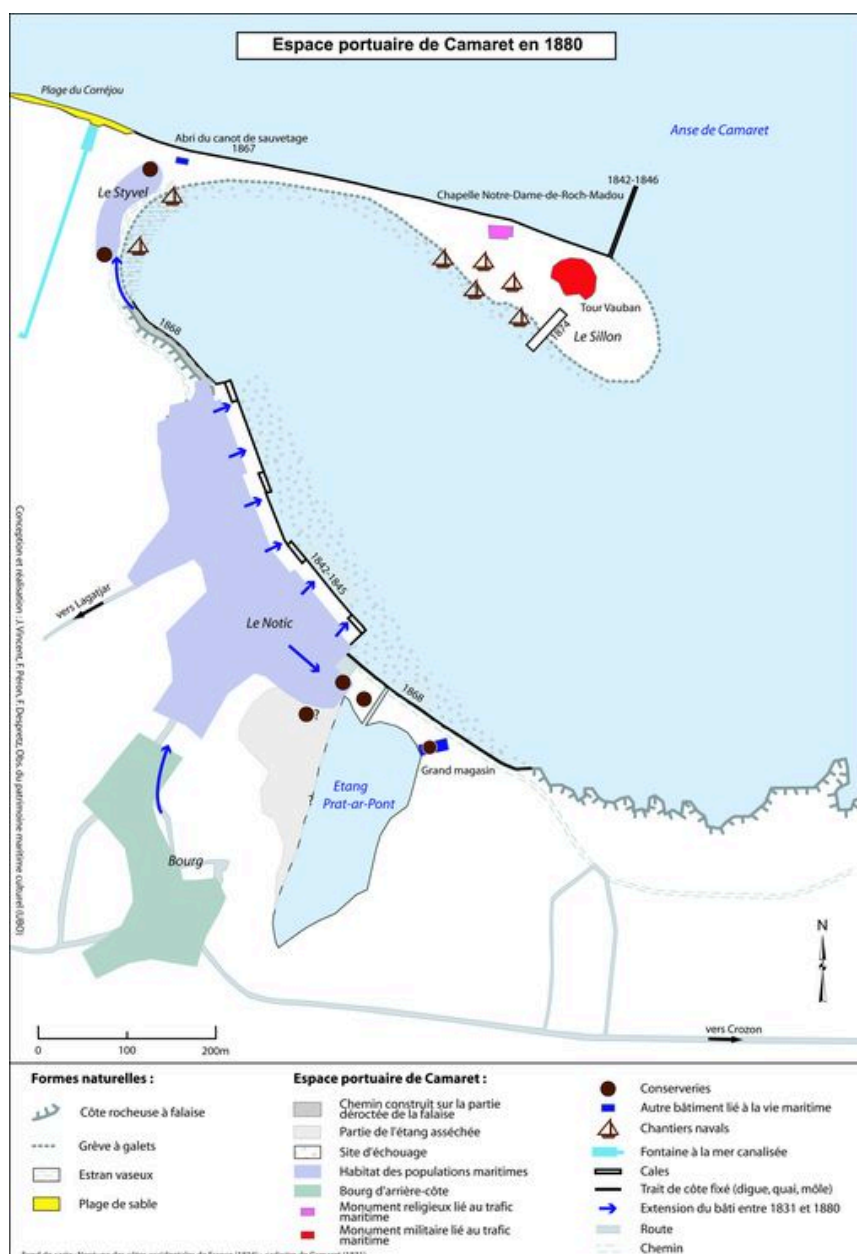
IVR53_20092909037NUC

Auteur de l'illustration : Johan Vincent, Auteur de l'illustration : Françoise Péron, Auteur de l'illustration : Florence Despretz

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'espace portuaire de Camaret en 1880 (voir annexe 4)

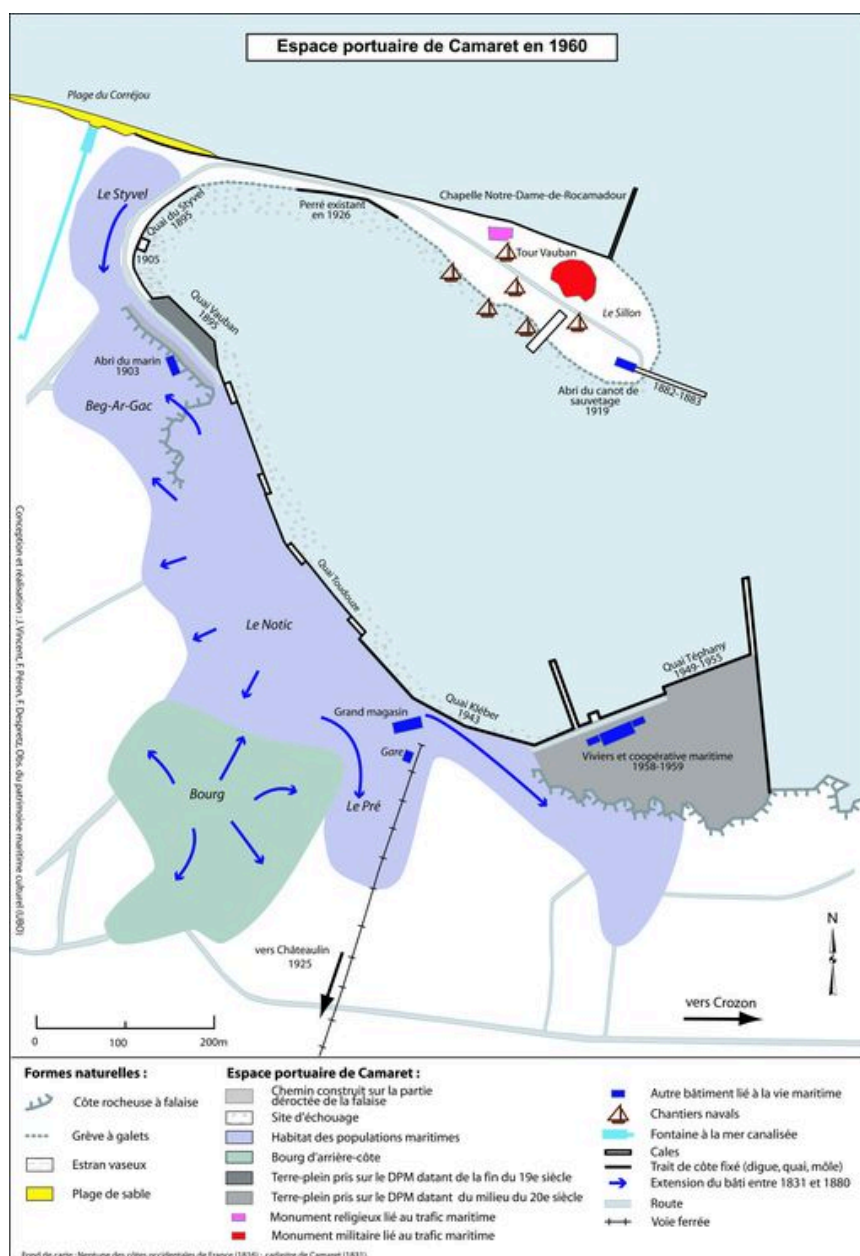
IVR53_20092909038NUC

Auteur de l'illustration : Johan Vincent, Auteur de l'illustration : Françoise Péron, Auteur de l'illustration : Florence Despretz

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'espace portuaire de Camaret en 1960 (voir annexe 5)

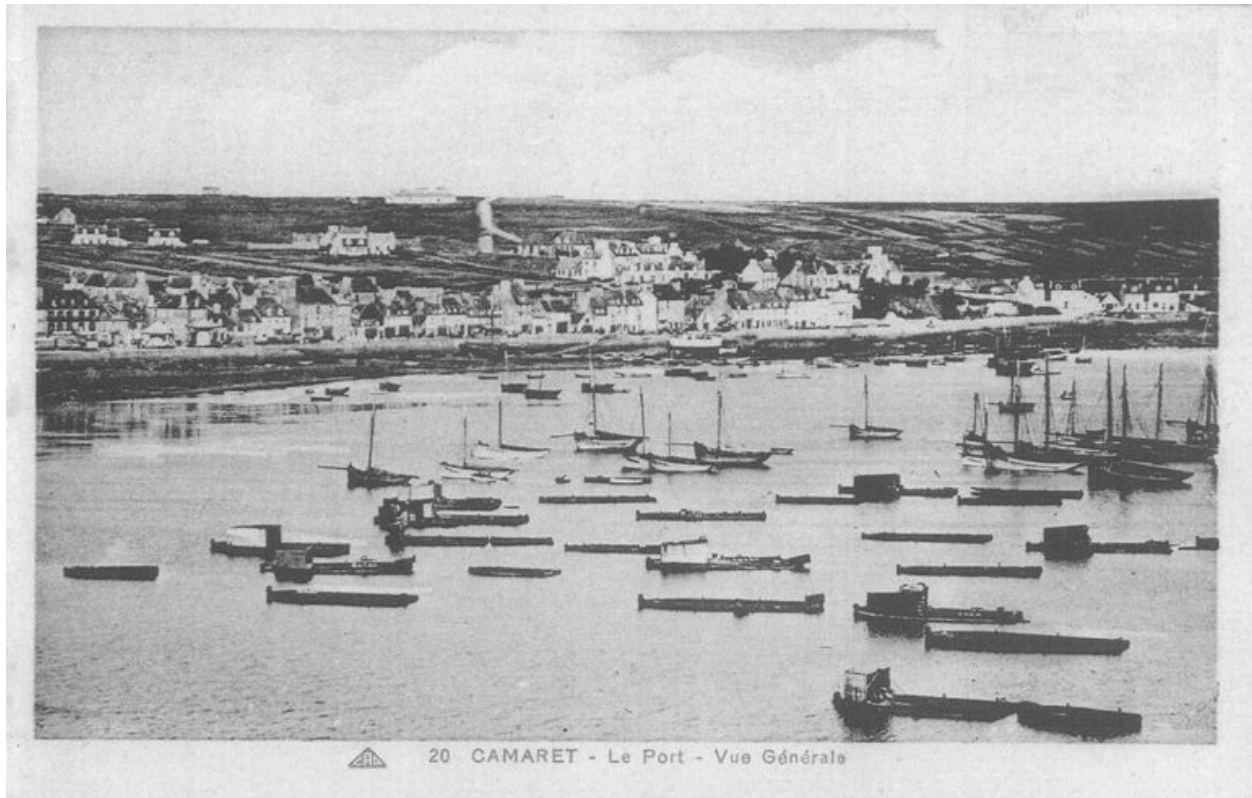
IVR53_20092909039NUC

Auteur de l'illustration : Johan Vincent, Auteur de l'illustration : Françoise Péron, Auteur de l'illustration : Florence Desprez

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale : vue générale ancienne du port de Camaret

IVR53_20082908268NUC

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale : Le port

IVR53_20082908280NUC

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale 1907 : Le quai Toudouze, aspect du port au départ pour la pêche

Référence du document reproduit :

- **La Presqu'île de Crozon : tome II**

Dans : "La Presqu'île de Crozon : tome II" / C. Mammani, Joué-lès-Tours : éd. Alan Sutton, 1996, 128 p. Carte postale.

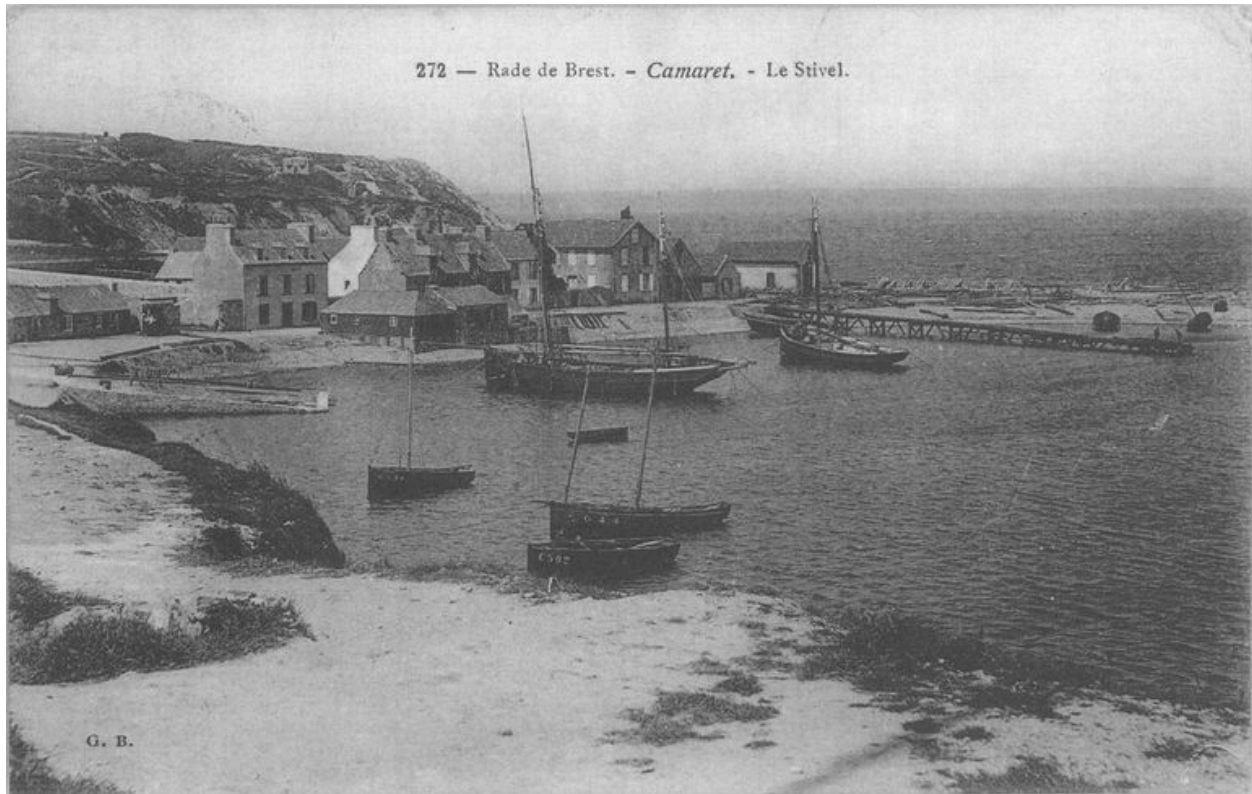
IVR53_20072908577NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Florence Despretz

Auteur du document reproduit : Chantal Mammani

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale : Le Stivel

IVR53_20082908281NUC

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



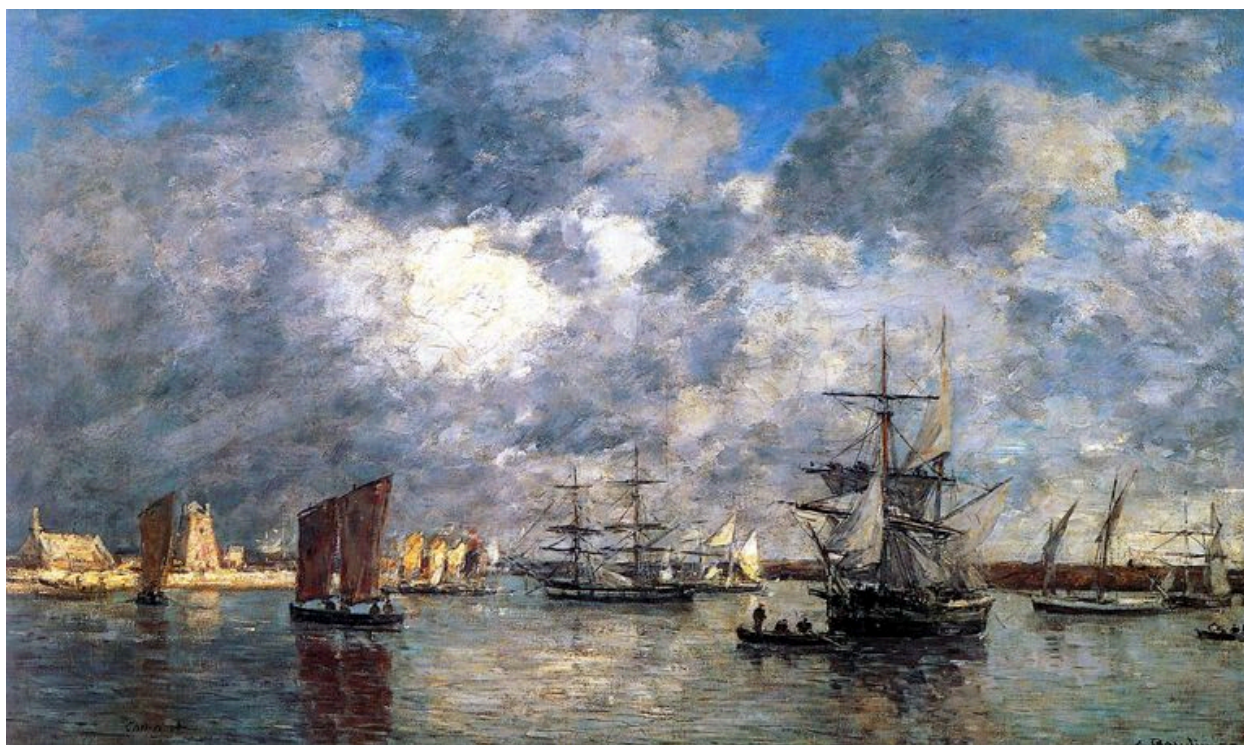
Carte postale : Retour de pêche à Camaret-sur-Mer

IVR53_20082908279NUC

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le Port de Camaret, Eugène Boudin, 1872

IVR53_20072908557NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Eugène Boudin

(c) Musée d'Orsay

reproduction interdite



Rayons du soir port de Camaret, Charles Cottet, 1892

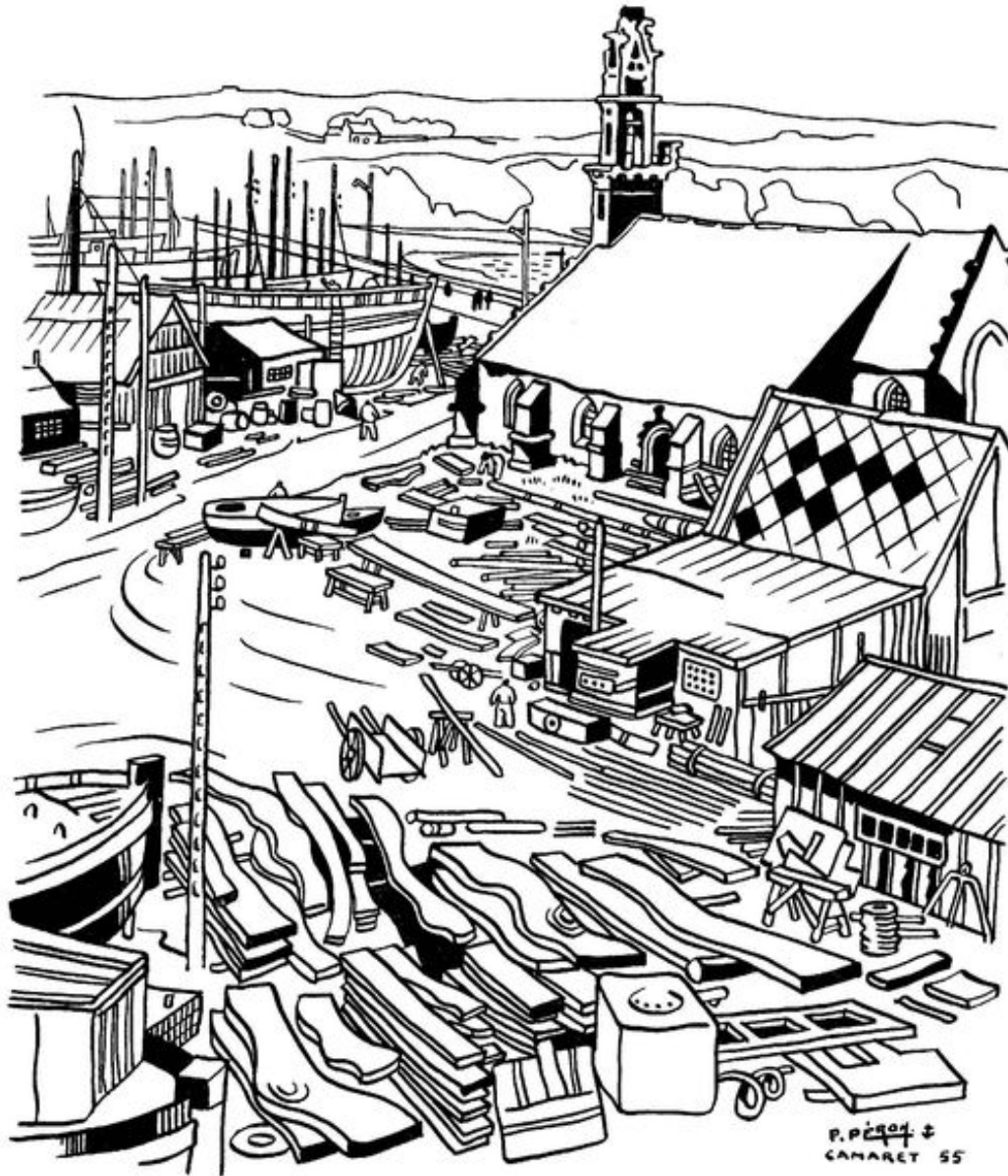
IVR53_20072908559NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Charles Cottet

(c) Musée d'Orsay

reproduction interdite



Les chantiers navals du Sillon de Camaret, Pierre Péron, 1955

IVR53_20072908581NUC

Auteur de l'illustration : Pierre Péron, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Marie

Auteur du document reproduit : Pierre Péron

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Pierre Péron

reproduction interdite



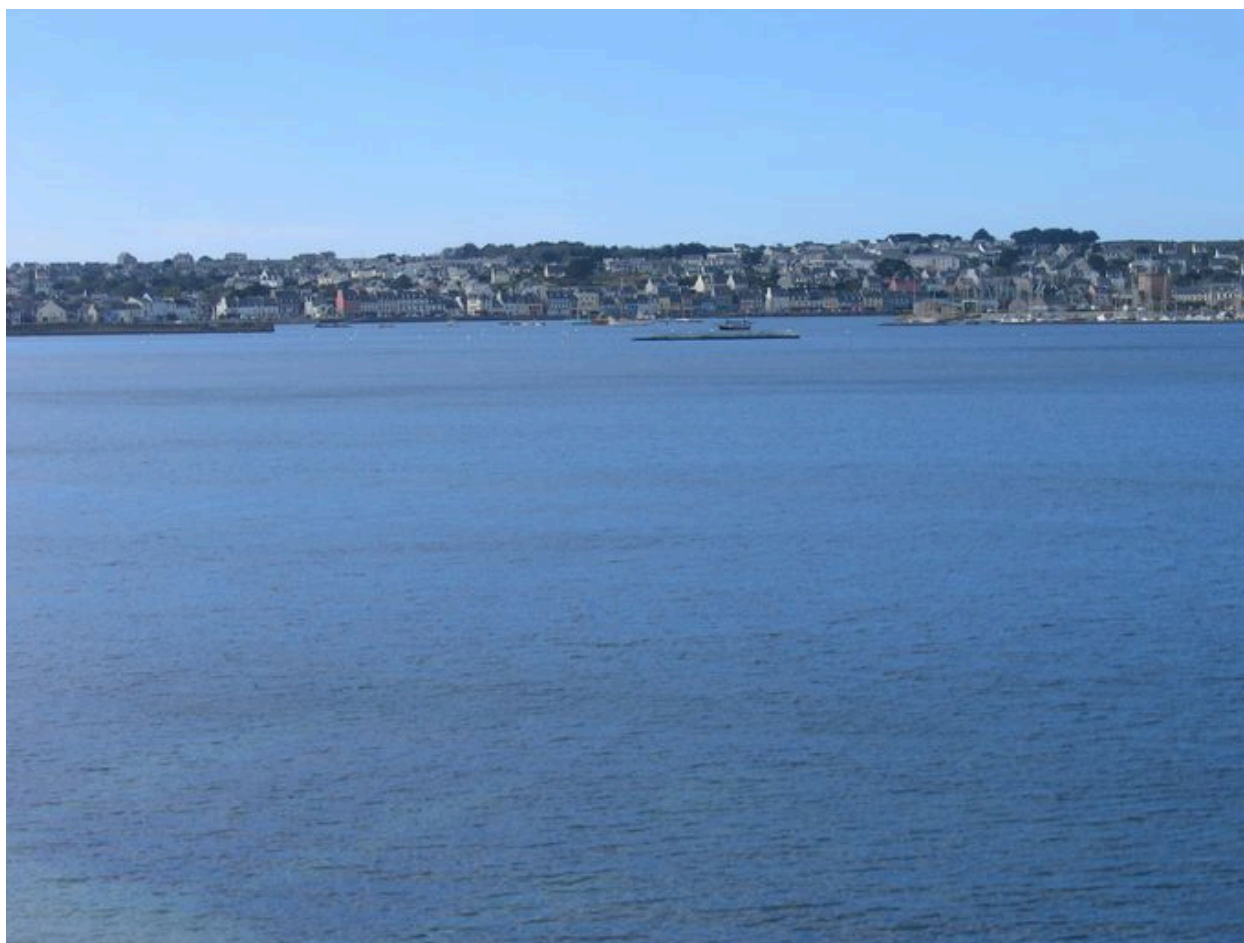
Vue de l'espace portuaire de Camaret-sur-Mer depuis la pointe du Grand Gouin

IVR53_20072908566NUCA

Auteur de l'illustration : Lénéaig L'Aot

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'espace portuaire de Camaret

IVR53_20062908326NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ports de plaisance du Styvel (premier plan) et du Notic (second plan)

IVR53_20062908397NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ports de plaisance Vauban

IVR53_20082908284NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Zone d'activités du Sillon

IVR53_20062908333NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Front portuaire Styvel

IVR53_20062908345NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Front portuaire Toudouze

IVR53_20062908402NUCA

Auteur de l'illustration : Françoise Péron

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Front portuaire Kléber

IVR53_20062908332NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Zone portuaire Téphany

IVR53_20062908331NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place Saint Thomas au coeur du quartier du Notic

IVR53_20062908299NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rue de Dixmude

IVR53_20062908296NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tour Vauban

IVR53_20082908260NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cimetière de bateaux

IVR53_20062908325NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ateliers de chantier naval Le Mérour

IVR53_20062908393NUCA

Auteur de l'illustration : Françoise Péron

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Langoustier La Belle Etoile

IVR53_20062908357NUCA

Auteur de l'illustration : Agnès Galifot

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grue à mâter du front portuaire toudouze

IVR53_20062908341NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison du 9 rue de Dixmude

IVR53_20062908466NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abri du Marin

IVR53_20062908378NUCA

Auteur de l'illustration : Françoise Péron

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation